



Commission des Championnats

Réunion du 20 novembre 2019 - PV N°9

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne-Marie - MM. RAIGNIER Christian (Président) - MEYLEU Jacques - COMBEAU Jean-Jacques - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 16 ET 17.11.2019

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 4 BRASSAGE

Poule K N°50759.1 BASSIMILHAC 3 - CHANCELADE MARSAC 2

N°50761.1 ST GERMAIN CHANTERAC - ANNESSE ET BEAULIEU 2

Poule L N°50790.1 PETIT BERSAC - CHAMPAGNAC DE BELAIR

CHALLENGE SERIPUB24.FR

N°53137.1 TERRASSON PORTUGAIS - SARLAT PORTUGAIS

STATUTS ET REGLEMENTS

DEPARTEMENTAL 4 BRASSAGE

Poule C N°50535.1 PAYS DE FENELON 2 - MARQUAY TAMNIES 2

Poule D N°50593.1 PERIGORD NOIR 2 - PAYS DE FENELON 3

Poule H N°50675.1 PAYS DE L'EYRAUD 3 - VILLEFRANCHE 2

NON SAISIE INTERNET

FOOT EDUCATIF (match U13 du 10/11/2019)

1^{ère} infraction : Débiter le club de 8 € : BERGERAC PERIGORD

FUTSAL (match du 11/11/2019)

1^{ère} infraction : Débiter le club de 8 € : AGONAC

CRITERIUM SENIORS

1^{ère} infraction : Débiter le club de 8 € : CALES TREMOLAT

INFORMATIONS

La dernière journée de D4 Brassage (phase 1) est fixée au 02 décembre 2019. Les matchs remis sans date ne seront pas joués. Dans chaque poule incomplète, le classement sera établi en fonction du quotient points / nombre de matchs joués.

Les 4 premiers de chaque poule évolueront en D4 Elite et les autres en D4 Promotion.